



50 ANS DE PROTECTION DES DÉPÔTS

Rapport financier trimestriel Premier trimestre

30 JUIN 2017 Non vérifié



Table des matières

Compte rendu	I
Principaux résultats financiers	2
Analyse des risques	3
Changements touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes	4
Résultats financiers	5
Financement ex ante	8
Liquidités mobilisables	8
Déclaration de responsabilité de la direction	9
États financiers consolidés condensés et notes complémentaires	10
État consolidé condensé de la situation financière	10
État consolidé condensé du résultat global	11
État consolidé condensé des variations des capitaux propres	12
Tableau consolidé condensé des flux de trésorerie	13
I - Informations générales	14
2 - Principales méthodes comptables	15
3 - Titres de placement	15
4 - Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	17
5 - Charges d'exploitation	17
6 - Transactions entre parties liées	17

Compte rendu

Premier trimestre - exercice 2017-2018

Le présent compte rendu a été rédigé conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État émise par le Conseil du Trésor (la « Norme du Conseil du Trésor »). Il ne prétend pas à l'exhaustivité d'un véritable rapport de gestion. On présume que les déclarations et l'information figurant dans le Rapport annuel 2017 de la SADC s'appliquent également au trimestre considéré, à moins de mise à jour.

Les états financiers consolidés condensés n'ont pas été audités et ils ont été établis conformément à la Norme du Conseil du Trésor.

Le présent compte rendu et les états financiers qui l'accompagnent ont été examinés et approuvés par le Comité d'audit de la SADC.

Principaux résultats financiers

Pour le premier trimestre terminé le 30 juin 2017, la Société d'assurance-dépôts du Canada (la « SADC » ou la « Société ») a enregistré une perte nette de 217 millions de dollars, essentiellement en raison d'une augmentation de 350 millions de dollars de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts (la « provision »). Les autres éléments significatifs ont été les produits tirés des primes (134 millions de dollars), les produits tirés des placements et autres produits (10 millions de dollars) ainsi que les charges d'exploitation nettes et la charge d'impôt (12 millions de dollars). Pour la période correspondante de l'exercice précédent, la SADC avait enregistré une perte nette de 45 millions de dollars, qui reflétait les éléments suivants : produits tirés des primes de 105 millions de dollars, produits tirés des placements et autres produits totalisant 10 millions de dollars, provision en hausse de 150 millions de dollars, et charges d'exploitation nettes et charge d'impôt totalisant 10 millions de dollars.

Les produits tirés des primes du trimestre, soit 134 millions de dollars, sont en hausse de 29 millions par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse découle avant tout de la majoration des taux de prime. Le changement de catégorie de tarification de certaines institutions membres et la croissance du volume des dépôts assurés ont aussi contribué à la hausse.

Les produits tirés des placements et autres produits du trimestre terminé le 30 juin 2017 totalisent 10 millions de dollars et n'ont presque pas varié par rapport à ceux d'il y a un an. Cette situation s'explique par la baisse du taux de rendement effectif (1,08 pour 100 au 30 juin 2017, contre 1,16 pour 100 au 30 juin 2016) qui a contrebalancé la croissance du portefeuille de placement.

Les charges d'exploitation et la charge d'impôt totalisent 12 millions de dollars pour le premier trimestre, en hausse d'environ 2 millions de dollars par rapport à celles d'il y a un an.

La provision de la SADC pour le trimestre terminé le 30 juin 2017 a grimpé de 350 millions de dollars pour s'établir à 1 950 millions de dollars, soit 450 millions de plus que le chiffre annoncé dans le Plan d'entreprise 2017-2018. Plusieurs facteurs expliquent cette augmentation, dont les suivants : la croissance du volume des dépôts assurés (774 milliards de dollars au 30 avril 2017, contre 741 milliards au 30 avril 2016) ; le changement de catégorie de tarification de certaines institutions membres et des changements dans leur profil de risque ; la variation des probabilités de défaillance calculées à l'endroit des institutions membres.

Au 30 juin 2017, le total des actifs de la Société s'élevait à 3 978 millions de dollars, dépassant de 133 millions (3,5 pour 100) le total inscrit au 31 mars 2017. La hausse résulte surtout des primes d'assurance à recevoir au premier trimestre – les institutions membres les paient en juillet et en décembre pour l'exercice concerné. La majeure partie des actifs de la Société se compose de titres de placement d'une grande liquidité.

Au 30 juin 2017, le financement ex ante de la SADC se situait à 51 points de base (3 969 millions de dollars) des dépôts assurés, le niveau cible minimal ayant été fixé à 100 points de base.

¹ Variation du volume des dépôts assurés par suite de changements ayant touché les institutions membres au cours de l'exercice.

Analyse des risques

La direction de la SADC surveille les risques auxquels les institutions membres sont exposées et qui nécessitent des ajustements à la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts. Elle se sert d'un programme de gestion des risques d'entreprise (GRE) pour recenser et gérer les risques importants de la Société. Ce programme prévoit une évaluation annuelle approfondie des risques, de même que des réexamens trimestriels. L'évaluation tient notamment compte des risques résiduels tels que la direction les perçoit, compte tenu des répercussions possibles d'un événement à risque sur la situation financière ou la réputation de la Société, et / ou sur la capacité de la SADC à remplir son mandat et ses obligations légales, de la probabilité qu'un tel événement se produise, et des mesures prises par la Société pour gérer les risques particuliers.

L'évaluation globale par la direction des risques importants de la Société au 30 juin 2017 demeure satisfaisante. Le risque de processus est toutefois passé d'acceptable à préoccupant; cela tient compte des retombées possibles sur nos opérations de l'examen du cadre d'assurance-dépôts et de l'évaluation actuelle des systèmes qui sous-tendent notre mandat et nos processus clés.

Changements touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes

Voici un résumé des divers changements importants survenus au chapitre du fonctionnement de la Société, de son personnel et de ses programmes au cours du trimestre.

Fonctionnement

Le 15 juillet 2017, les institutions membres ont transmis leurs déclarations annuelles des dépôts assurés à partir desquelles les produits tirés des primes sont établis pour l'exercice. Sur la base de ces déclarations, les dépôts assurés que les institutions membres détenaient au 30 avril 2017 totalisaient 774 milliards de dollars (741 milliards² au 30 avril 2016).

Conseil d'administration, direction et personnel Le 1^{er} juin 2017, le mandat de M. Robert Sanderson à titre de président du conseil d'administration a été prolongé de six mois.

Programmes et projets

Aucun changement important n'est survenu au cours du trimestre.

² Variation du volume des dépôts assurés par suite de changements ayant touché les institutions membres au cours de l'exercice.

Résultats financiers

Comparaison entre le trimestre terminé le 30 juin 2017 et le trimestre terminé le 30 juin 2016

Le tableau ci-après compare les résultats de la SADC pour les trimestres terminés les 30 juin 2017 et 2016.

	Trimestre			
	30 juin	30 juin		
(en milliers de dollars canadiens)	2017	2016		
Produits tirés des primes	133 825	104 811	29 014	28 %
Produits tirés des placements et autres produits	10 208	10 027	181	2 %
Variation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	350 000	150 000	200 000	133 %
Charges d'exploitation nettes	11 608	9 505	2 103	22 %
Recouvrement de sommes radiées	628	-	628	100 %
Charge d'impôt	-	68	(68)	(100 %)
Résultat net	(216 947)	(44 735)	172 212	385 %

Produits tirés des primes

Les primes versées par les institutions membres sont fonction du montant total des dépôts assurés que celles-ci détiennent au 30 avril de chaque année; elles sont calculées annuellement conformément aux dispositions de la Loi sur la SADC et du Règlement administratif de la SADC sur les primes différentielles. Les taux de prime jouent un rôle déterminant dans le temps qu'il faudra pour atteindre la cible minimale du financement ex ante de la Société, qui est de 100 points de base. À chaque exercice, la SADC considère ses options (en matière de taux) pour parvenir à cette cible. Pour l'exercice 2017-2018, le taux approuvé pour la catégorie I (taux de base) représente 6,5 points de base des dépôts assurés, soit une hausse de 1,0 point par rapport au taux de base de 2016-2017. Le montant comptabilisé chaque trimestre correspond au quart des primes annuelles perçues.

Les produits tirés des primes comptabilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2017 totalisent 134 millions de dollars, contre 105 millions pour la période correspondante de l'exercice précédent, en hausse de 28 pour 100. Cette hausse découle avant tout de la majoration des taux de prime. La croissance du volume des dépôts assurés et le changement de catégorie de tarification de certaines institutions membres ont aussi contribué à la variation nette des produits tirés des primes. En effet, les dépôts assurés sont passés de 741 milliards de dollars³ au 30 avril 2016 à 774 milliards au 30 avril 2017, une croissance de 4 pour 100.

Produits tirés des placements et autres produits

Les produits tirés des placements et autres produits, de 10 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2017, n'ont presque pas varié par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Ce chiffre s'explique par la baisse du rendement des placements, au cours de la période, qui a fait contrepoids à la croissance du portefeuille de placement.

³ Variation du volume des dépôts assurés par suite de changements ayant touché les institutions membres au cours de l'exercice.

Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision correspond au montant des pertes que, selon les meilleures estimations de la direction, la SADC s'attend à subir en sa qualité d'assureur des dépôts détenus par les institutions membres. Elle est évaluée trimestriellement et fait l'objet de rajustements s'il y a lieu.

Pour obtenir ses estimations, la direction tient compte des variables essentielles à l'établissement de ses provisions, dont le volume des dépôts assurés, les prévisions de défaillance d'institutions membres établies à partir de statistiques de probabilité, le pourcentage prévu de perte en cas de défaillance, les renseignements obtenus des organismes de surveillance, divers indicateurs économiques et la connaissance particulière que la SADC a de chacun de ses membres.

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2017, la provision a augmenté de 350 millions de dollars pour atteindre 1 950 millions. Plusieurs facteurs ont contribué à cette augmentation, dont les suivants :

- la croissance du volume des dépôts assurés;
- le changement de catégorie de tarification de certaines institutions membres et des changements dans leur profil de risque ;
- l'augmentation du taux d'actualisation (1,38 pour 100 au 30 juin 2017, comparativement à 1,12 pour 100 au 31 mars 2017);
- la variation des probabilités de défaillance calculées à l'endroit de certaines institutions membres, essentiellement en raison de l'abaissement de leur cote de crédit.

Charges d'exploitation



Les charges d'exploitation du trimestre terminé le 30 juin 2017 totalisent environ 12 millions de dollars, en hausse de 2 millions par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse résulte de plusieurs facteurs, dont les recrutements pour des postes vacants et la campagne de sensibilisation du public au cours du premier trimestre.

Résultats prévus pour l'exercice 2017-2018, comparativement au Plan d'entreprise

La présente section comporte des données financières prospectives fondées sur certaines hypothèses. Les résultats réels pourraient présenter des écarts importants par rapport à ces prévisions.

	2017-2018		Écart	
			Dépassement (insuffisance)
(en millions de dollars canadiens)	Prévisions	Plan d'entreprise	(\$)	(%)
Produits tirés des primes	535	519	16	3 %
Produits tirés des placements et autres produits	45	47	(2)	(4 %)
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	450	50	400	800 %
Charges d'exploitation nettes	47	47	-	-
Recouvrement de sommes radiées	- 1	-	1	100 %
Résultat net	84	469	(385)	(82 %)

Produits tirés des primes

Le Plan d'entreprise 2017-2018 à 2021-2022 de la SADC (le « Plan ») prévoyait des produits tirés des primes de 519 millions de dollars pour l'exercice 2017-2018, mais la direction les estime maintenant à 535 millions. Le Plan s'appuyait sur certaines hypothèses relatives à la croissance du volume des dépôts assurés et au classement des institutions membres selon le barème de primes différentielles. Toutes ces hypothèses ne se sont pas confirmées, ce qui explique les écarts entre les chiffres du Plan et les prévisions actuelles.

Produits tirés des placements et autres produits

Le montant prévisionnel des produits tirés des placements et autres produits correspond à 45 millions de dollars, proche du montant de 47 millions annoncé dans le Plan.

Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

Pour l'exercice 2017-2018, le Plan d'entreprise présumait que la provision augmenterait de 50 millions de dollars pour atteindre 1 500 millions, compte tenu de la croissance prévue des dépôts assurés. Or, on s'attend maintenant à une hausse de 450 millions de dollars de la provision, qui s'établirait à 2 050 millions, sur la base des changements susmentionnés et d'une croissance plus élevée du volume des dépôts assurés jusqu'à la fin de l'exercice.

Charges d'exploitation nettes

Les charges d'exploitation nettes de l'exercice 2017-2018 devraient atteindre 47 millions de dollars, conformément au Plan.

Financement ex ante

Pour qu'un régime d'assurance-dépôts soit efficace et mérite la confiance du public, il doit reposer sur des mécanismes de financement sain. La SADC dispose d'un financement ex ante pour couvrir les pertes éventuelles liées à l'assurance-dépôts. Le montant de ce financement correspond à la somme des résultats non distribués et de la provision de la Société. Le niveau cible minimal du financement ex ante de la Société a été fixé à 100 points de base des dépôts assurés. La Société revoit régulièrement cette cible et l'ajuste s'il y a lieu.

Au 30 juin 2017, le financement ex ante de la SADC s'établissait à 3 969 millions de dollars, soit l'équivalent de 51 points de base des dépôts assurés.

Comme il est indiqué précédemment, les taux de prime de 2017-2018 ont été majorés afin d'accélérer la progression de la Société vers la cible minimale fixée pour le financement ex ante. D'autres majorations sont d'ailleurs prévues selon le Plan (hausse annuelle de 1 point de base du taux de base jusqu'à l'exercice 2018-2019, inclusivement). Selon les prévisions actuelles, la cible minimale devrait être atteinte au cours de l'exercice 2024-2025.

Liquidités mobilisables

Le tableau qui suit indique les sources de liquidités auxquelles la SADC peut recourir.

(en millions de dollars canadiens)	30 juin 2017	31 mars 2017
Liquidés :		
Trésorerie	4	2
Juste valeur des titres de placement de haute qualité et très liquides	3 804	3 835
Capacité d'emprunt :		
Emprunts sur les marchés ou au Trésor en vertu		
de la Loi sur la SADC	22 000	22 000
Total des liquidités mobilisables	25 808	25 837

Le portefeuille de placement de la SADC ne contient que des titres de haute qualité et très liquides, à savoir des obligations du gouvernement du Canada et de sociétés d'État fédérales ou encore des obligations de gouvernements provinciaux et de sociétés de financement municipales. En vertu de la Loi sur la SADC, la Société est autorisée à contracter des emprunts si elle a besoin de plus de fonds. Au 30 juin 2017, elle pouvait emprunter jusqu'à 22 milliards de dollars. Le plafond d'emprunt est ajusté le 31 décembre de chaque année pour refléter la croissance des dépôts assurés. En cas de nécessité, la Société peut aussi emprunter des fonds supplémentaires selon un montant approuvé par le Parlement, en vertu d'une loi de crédits.

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels consolidés condensés, en conformité avec la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels consolidés condensés exempts d'anomalies significatives. Il incombe également à la direction de s'assurer que tous les autres renseignements figurant dans le présent rapport trimestriel sont conformes, le cas échéant, aux états financiers trimestriels consolidés condensés.

Les états financiers n'ont pas été audités ni examinés par un auditeur externe.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels consolidés, condensés et non audités, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société, des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie à la date de clôture de ces états financiers trimestriels consolidés condensés et pour les périodes considérées.

La présidente et première dirigeante,	Le vice-président, Finances et Administration, et directeur financier,		
Cubourque	and the second		
Michèle Bourque	Anthony Carty		
Ottawa, Canada	Ottawa, Canada		
Le 17 août 2017	Le 17 août 2017		

États financiers consolidés condensés et notes complémentaires

État consolidé condensé de la situation financière

Au 30 juin 2017 et au 31 mars 2017 (en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 juin 2017	31 mars 2016
ACTIFS			
Trésorerie		3 916	I 77I
Titres de placement	3	3 828 183	3 831 184
Actif d'impôt exigible		124	-
Primes à recevoir		133 699	-
Clients et autres débiteurs		504	223
Sommes à recouvrer d'actifs en liquidation		2 882	2 882
Paiements anticipés		198	173
Immobilisations corporelles		4 949	4 948
Immobilisations incorporelles		3 687	3 872
TOTAL DES ACTIFS		3 978 142	3 845 053
PASSIFS			
Fournisseurs et autres créditeurs		4 616	5 056
Passif d'impôt exigible		-	73
Produits tirés des primes différés		378	-
Incitatif à la location différé		932	960
Avantages du personnel		2 768	2 698
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	4	I 950 000	I 600 000
Passif d'impôt différé		416	287
Total des passifs		I 959 IIO	I 609 074
CAPITAUX PROPRES			
Résultats non distribués		2 019 032	2 235 979
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PRO	PRES	3 978 142	3 845 053

État consolidé condensé du résultat global

Trimestres terminés les 30 juin 2017 et 2016 (en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 juin 2017	30 juin 2016
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES			
Produits tirés des primes		133 825	104 811
Produits tirés des placements		10 208	10 027
Autres		-	-
		144 033	114 838
CHARGES			
Charges d'exploitation nettes	5	11 608	9 505
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	4	350 000	150 000
Recouvrement de sommes radiées		(628)	-
		360 980	159 505
Perte nette avant impôt		(216 947)	(44 667)
Charge d'impôt		-	68
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL NÉGATIF		(216 947)	(44 735)

État consolidé condensé des variations des capitaux propres

Trimestres terminés les 30 juin 2017 et 2016 (en milliers de dollars canadiens)

Résultats non
distribués et total des
capitaux propres

2 019 032
(216 947)
2 235 979

Solde au 31 mars 2016	2 116 266
Total du résultat global négatif	(44 735)
Solde au 30 juin 2016	2 071 531

Tableau consolidé condensé des flux de trésorerie

Trimestres terminés les 30 juin 2017 et 2016 (en milliers de dollars canadiens)

	30 juin 2017	30 juin 2016
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
B	(214.047)	(44.735)
Perte nette avant impôt	(216 947)	(44 735)
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie		
Dotation aux amortissements	582	596
Produits tirés des placements	(10 208)	(10 027)
Charge d'impôt	-	68
Charge au titre des avantages du personnel	70	67
Paiement au titre des prestations définies	-	(85)
Variation du fonds de roulement :		
Augmentation des primes à recevoir	(133 699)	(104 722)
(Augmentation) diminution des clients et autres débiteurs	(281)	165
Diminution des sommes à recouvrer d'actifs en liquidation	-	89
Augmentation des paiements anticipés	(25)	(264)
Diminution des fournisseurs et autres créditeurs	(440)	(806)
Augmentation des produits tirés des primes différés	378	266
Diminution de l'incitatif à la location différé	(28)	(28)
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	350 000	150 000
Intérêts reçus	15 373	13 374
Impôt sur le résultat payé	(68)	-
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	4 707	3 958
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(398)	-
Achat de titres de placement	(170 337)	(293 177)
Produit de la vente ou de l'arrivée à échéance de titres de placement	168 173	289 594
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(2 562)	(3 583)
Diminution nette de la trésorerie	2 145	375
Trésorerie, au début	1 771	919
Trésorerie, à la fin	3 916	I 294

Notes complémentaires

I - Informations générales

La Société d'assurance-dépôts du Canada (la « Société » ou la « SADC ») a été constituée en 1967 en vertu de la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada (la « Loi sur la SADC »). Elle compte au nombre des sociétés d'État sans capital-actions inscrites à la partie I de l'annexe III de la Loi sur la gestion des finances publiques. Elle est financée par les primes que lui versent ses institutions membres. Elle est assujettie à l'impôt fédéral sur les bénéfices, en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son siège social est sis au 50, rue O'Connor, 17e étage, à Ottawa, en Ontario.

La Société a pour mandat de fournir une assurance contre la perte totale ou partielle des dépôts détenus par ses institutions membres, d'encourager la stabilité du système financier canadien et d'y contribuer à tous égards. La Société doit remplir son mandat de façon à protéger les intérêts des déposants des institutions membres tout en s'efforçant de réduire le plus possible les pertes qu'elle est susceptible d'encourir.

La Société est habilitée à prendre toutes les mesures essentielles ou accessoires pour bien remplir son mandat, y compris faire l'acquisition d'éléments d'actif d'institutions membres et d'autres organisations, ou leur accorder des garanties ou des prêts. Elle peut notamment procéder ou faire procéder à des inspections des institutions membres, faire fonction de liquidateur, de séquestre ou d'inspecteur d'une institution membre ou d'une filiale de celle-ci, et établir une institution-relais.

La Société est mandataire de Sa Majesté du chef du Canada pour l'application de la Loi sur la SADC. En conséquence, toutes les obligations qu'elle contracte dans l'exercice de son mandat constituent des obligations du Canada.

En juillet 2015, la Société a reçu une directive (C.P. 2015-1107), émise en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, lui demandant d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales, et de rendre compte de l'exécution de cette directive dans son Plan d'entreprise. La SADC s'y est conformée.

Le 17 août 2017, le Comité d'audit de la Société a approuvé les présents états financiers trimestriels consolidés condensés et en a autorisé la publication.

Méthode de préparation

Les présents états financiers trimestriels consolidés condensés sont présentés en dollars canadiens et ont été préparés conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État émise par le Secrétariat du Conseil du Trésor; ils ne contiennent pas tous les renseignements devant être fournis dans des états financiers annuels complets. Les présents états financiers trimestriels consolidés condensés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités au 31 mars 2017 et relatifs à l'exercice terminé à cette date, qui sont inclus dans le Rapport annuel 2017 de la SADC.

Les états financiers trimestriels consolidés condensés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts et de l'obligation au titre des prestations définies, qui sont comptabilisées selon leur valeur actualisée. Le coût historique est

généralement établi en fonction de la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'un actif, ainsi que de la somme reçue en échange d'un passif.

2 - Principales méthodes comptables

Sauf pour les exceptions notées ci-après, la Société a utilisé les mêmes méthodes comptables pour préparer les présents états financiers trimestriels consolidés condensés que pour les états financiers consolidés annuels au 31 mars 2017 et pour l'exercice terminé à cette date.

Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitude relative aux estimations

La préparation des états financiers trimestriels exige que la direction ait recours à des jugements et à des estimations qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur le montant présenté des actifs et des passifs. Les résultats réels pourraient s'écarter des estimations utilisées.

En préparant les présents états financiers consolidés condensés trimestriels, la direction a eu recours aux mêmes jugements importants dans l'application des méthodes comptables de la Société que ceux auxquels elle avait eu recours lors de la préparation des états financiers consolidés annuels au 31 mars 2017 et pour l'exercice terminé à cette date; les principales sources d'incertitude relatives aux estimations ont été également les mêmes.

Obligation au titre des prestations définies

À la fin de chaque exercice, la Société effectue une évaluation actuarielle pour établir la valeur actualisée de son passif au titre des prestations définies. Les écarts actuariels qui ressortent de cette évaluation sont comptabilisés immédiatement en résultats non distribués, en tant qu'autres éléments du résultat global.

Aucune évaluation actuarielle n'a été faite en date des 30 juin 2017 et 2016. Par conséquent, aucun écart actuariel n'a été comptabilisé.

3 - Titres de placement

Les tableaux suivants indiquent les différentes échéances des titres de placement de la Société et la composition de son portefeuille de placement.

	Terme à courir			
	90 jours ou	de 91 jours à 1		
Au 30 juin 2017 (en milliers de dollars canadiens)	moins	an	de I à 5 ans	Total
Bons du Trésor	5 076	-	-	5 076
Rendement effectif moyen pondéré (%)	0,51	-	-	0,51
Obligations	156 652	634 533	3 031 922	3 823 107
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,39	1,15	1,04	1,08
Total des titres de placement	161 728	634 533	3 031 922	3 828 183
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,37	1,15	1,04	1,08

Terme à courir

	90 jours ou	de 91 jours à 1		
Au 31 mars 2017 (en milliers de dollars canadiens)	moins	an	de I à 5 ans	Total
Bons du Trésor	19 028	-	-	19 028
Rendement effectif moyen pondéré (%)	0,48	-	-	0,48
Obligations	90 094	667 163	3 054 899	3 812 156
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,18	1,18	1,06	1,08
Total des titres de placement	109 122	667 163	3 054 899	3 831 184
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,06	1,18	1,06	1,08

Le tableau suivant donne une ventilation de la juste valeur des titres de placement de la Société.

	Justes valeurs					
Au 30 juin 2017 (en milliers de dollars	P	rofits (pertes)				
canadiens)	Coût amorti	latents	Niveau I	Niveau 2	Niveau 3	Total
Bons du Trésor	5 076	-	5 076	-	-	5 076
Obligations	3 823 107	(23 723)	3 343 281	456 103	-	3 799 384
Total des titres de placement	3 828 183	(23 723)	3 348 357	456 103	-	3 804 460

			Justes valeurs			
Au 31 mars 2017 (en milliers de dollars	P	rofits (pertes)				
canadiens)	Coût amorti	latents	Niveau I	Niveau 2	Niveau 3	Total
Bons du Trésor	19 028	-	19 028	-	-	19 028
Obligations	3 812 156	3 989	3 335 543	480 602	-	3 816 145
Total des titres de placement	3 831 184	3 989	3 354 571	480 602	-	3 835 173

Le tableau ci-après résume la qualité du crédit des titres de placement de la Société, selon leur notation de crédit.

Cotes de crédit (en milliers de		
dollars canadiens)	30 juin 2017	31 mars 2017
AAA	3 668 987	3 652 968
AA+	-	25 163
AA	25 268	-
AA-	82 843	81 508
A+	51 085	71 545
Total des placements	3 828 183	3 831 184

Dans les tableaux qui précèdent, les intérêts courus sont inclus dans la valeur comptable.

4 - Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts représente la meilleure estimation de la Société en ce qui a trait aux sorties futures d'avantages économiques résultant de l'obligation de la Société d'assurer les dépôts détenus par les institutions membres dans le cas d'une faillite. L'estimation est basée sur un calcul de la perte attendue et est soumise à l'incertitude relative au montant et au moment des pertes. Ainsi, les pertes réelles pourraient différer considérablement des estimations.

Les variations de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts sont résumées ci-après :

	Provision pour	
	pertes liées à	
(en milliers de dollars canadiens)	l'assurance-dépôts	
Solde au 31 mars 2017	I 600 000	
Augmentation de la provision	350 000	
Solde au 30 juin 2017	I 950 000	

5 - Charges d'exploitation

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2017	30 juin 2016
Salaires et autres frais de personnel	5 955	5 405
Honoraires et autres frais	I 079	928
Frais généraux	I 477	883
Locaux	936	921
Traitement de données	594	443
Dotation aux amortissements	582	596
Sensibilisation du public	I 023	366
	11 646	9 542
Recouvrement de charges	(38)	(37)
Total des charges d'exploitation	11 608	9 505

6 - Transactions entre parties liées

La Société est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada, leur propriétaire commun. Elle a conclu des opérations avec certaines de ces parties liées dans le cadre de la prestation ou de l'achat de services divers. Ces opérations ont eu lieu dans le cadre des activités normales de la Société et sont comptabilisées à leur valeur d'échange, soit la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.